

et le projet tombe. L'existence dépend d'un vote sur une question de cabinet. Le ministère peut soumettre un projet qui lui semble important et être mis complètement en déroute, les députés se servant de l'intelligence que Dieu leur a départie. Si la majorité de la chambre pense que, généralement parlant, le ministère est le meilleur que la France peut avoir, quelqu'un pose la question de cabinet, et si la motion est adoptée, le ministère reste à son poste. Là-bas, l'existence d'un ministère dépend de sa politique générale et des services rendus à l'Etat. Dans notre pays, il en est tout autrement. Certes, nous pourrions faire table rase des précédents et adopter la coutume française, ce qui, j'en suis sûr, serait une excellente chose pour le Dominion du Canada.

Le système anglais du gouvernement par les partis—et c'est un bel éloge de la vieille race anglaise—évoluant pendant plus de dix siècles, à travers de grandes injustices, de grands ennuis et de graves désordres, créé par le peuple anglais, a été adopté à dessein par toutes les nations libres de la terre. Cela soit dit en sa faveur. Si nous adoptons les aspirations anglaises, et si nous nous servons des partis pour opérer de grandes réformes, nous marcherons dans la bonne voie.

Jetons un coup d'œil sur la croisade entreprise, il y a cinquante à soixante ans, pour l'abrogation des lois sur les céréales. John Bright, Richard Colden et d'autres hommes de talent, tous dévoués au peuple, ont compris que la protection était un fléau pour le pays.

Des dizaines de milliers d'individus se mouraient de faim, quand ces grands hommes, dont le cœur battait à l'unisson de celui du peuple, constatèrent que pour réussir une réforme, il était désirable, nécessaire même, d'abolir le favoritisme. Ils commencèrent leur agitation à la Chambre. Ils se procurèrent des recrues dans la Chambre et ailleurs. Ils prirent des années à propager leurs théories, à indiquer au peuple anglais un remède contre les maux existants, si bien qu'ils finirent par le convaincre et organiser en Chambre des communes un parti qui obtint l'abolition des lois sur les céréales. C'était là un grand triomphe, un haut fait pour un parti! Voilà à quoi doit servir un parti et le seul but qu'il doit poursuivre. Le fait de nous appeler simplement des partis et de nous diviser en deux factions ne sera d'aucun bien au pays; comme je l'ai souvent indiqué, il a eu pour résultat de détruire presque notre vie publique. Il faut éloigner de nous les fac-

tions, nous former une idée des intérêts du pays, nous dévouer à servir la patrie et à satisfaire à ses besoins. En un mot, soyons les serviteurs de la patrie, non du parti.

Je veux faire une courte allusion au discours du ministre des Travaux publics (M. Carvell). J'ai déjà signalé la tâche qu'il a entre les mains à l'heure actuelle. Il a parlé avec grande franchise et l'on a très peu critiqué ses déclarations. Parfois on a entendu traiter son discours de pessimiste, mais je dois tout honneur au ministre responsable de la couronne qui apprend au Parlement, et, par celui-ci, au peuple du pays, l'état exact des affaires. Il nous annonce qu'il devra probablement faire face à un déficit de 100 millions, après avoir pourvu aux pensions, maintenu les affaires du pays et payé l'intérêt de la dette de guerre,—et cependant on demande à grands cris des travaux publics et des dépenses. Les membres de cette Chambre, comme la population du pays, ont devant eux une situation sérieuse. Il n'est pas juste, monsieur l'Orateur, de réclamer de nos ministres des dépenses excessives, peut-être déraisonnables, sans considérer la source d'où viendra l'argent. Le pays a de grandes ressources naturelles, mais le but à atteindre est assez limité présentement. Pourra-t-il faire face à ces dépenses considérables? Rien ne sert de blâmer le Gouvernement. Ce n'est pas lui qui a causé la guerre et c'est incidemment qu'il contracta les dépenses nécessaires. Le pays réclama à grands cris l'envoi de nos soldats au front; nous levâmes tous pour cela la main, et nous sommes reconnaissants des faits héroïques accomplis par nos soldats et de la gloire qu'ils ont fait rejaillir sur le Canada. Mais le Gouvernement n'est pas particulièrement responsable; il est chargé de pourvoir aux moyens d'obtenir l'argent nécessaire. Les responsables sont le Parlement et la population de ce pays. Les paroles du ministre des Travaux publics devraient aller droit au cœur du peuple canadien, qui ne devrait pas—en vérité il ne le peut pas—se dégager de sa responsabilité dans l'administration des affaires publiques. Une expression employée récemment par un ancien ministre de la couronne m'a frappé. Il me disait, au cours d'une conversation, que l'épargne semblait devenue un vice ou un crime au pays. Le peuple paraît penser que le ruisseau d'or doit jaillir de la bonde plutôt que du fauset. Est-ce un crime d'épargner?

Considérons les événements survenus au sujet de l'imprimerie nationale. A titre de président du comité des Débats, j'ai dû en différentes occasions visiter l'Imprimerie,